



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



Élus, habitants et agriculteurs : quels dialogues et coopérations locales ?



► Rencontre régionale du 31 janvier 2020 à Maunon (56)

Éditorial

Quels dialogues entre agriculteurs, habitants, élus ? Quelles coopérations entre agriculture et collectivités ? D'où est venu ce choix à BRUDED d'organiser cette rencontre ? « C'est au sein du conseil d'administration de BRUDED que ce sujet a émergé courant 2019. Nous avons partagé le constat, par « le retour de terrain » de nos communes et notre pratique d'élus, d'une difficulté relationnelle grandissante avec le monde agricole :



- Tensions entre activité agricole et voisinage (des mésententes où les élus sont sollicités), autour de l'impact de l'activité agricole sur l'environnement, la santé... le contexte actuel où certains maires choisissent de prendre des arrêtés anti-pesticides suscite également des réactions, entre adhésions ou rejet de citoyens et/ou du monde agricole,
- Tendance au repli des agriculteurs sur eux-mêmes ou au corporatisme accentué par une pression économique et des attentes sociétales toujours plus fortes
- Méconnaissance des réalités et contraintes de l'activité agricole par un nombre d'habitants de plus en plus grand,
- Clivages au sein même du monde agricole entre le mode conventionnel et biologique notamment.

Bref, des difficultés se renforcent sur nos communes et on l'observe.

Pour le conseil d'administration de BRUDED, il est apparu important que le réseau que nous représentons, en Bretagne et Loire-Atlantique, **s'empare plus fortement du partage et de la capitalisation d'expériences autour du sujet agriculture et collectivités.**

Parce que l'agriculture reste un pilier de l'économie locale,

Parce que les métiers de l'agriculture touchent à ce que nous avons en commun : ils façonnent le paysage autour de nous et impactent les ressources naturelles : la terre, l'eau...

Parce que la transition énergétique et environnementale est une urgence et qu'elle ne se fera pas sans la participation des agriculteurs,

Parce qu'il y a un enjeu de cohésion sociale, de vivre ensemble sur nos territoires,

Parce que les collectivités ont leur part de responsabilité dans l'orientation et le soutien agricole.

Il nous est apparu urgent, prioritaire de renouer et de **prendre soin de dialoguer**, mais aussi de chercher, ou de renforcer la coopération agriculture-collectivités sur nos territoires.

Le réseau BRUDED, aujourd'hui plus de 170 collectivités adhérentes, communes et intercommunalités, permet le partage, entre élus, des expériences de développement local durable. De l'aménagement et de l'urbanisme durable des bourgs, aux premières expériences d'écoquartiers, le champ de partage de BRUDED s'est progressivement élargi aux bâtiments éco-responsables, à l'économie et l'emploi local, aux démarches participatives, aux mobilités... Nous avons capitalisé les expériences en lien avec l'agriculture, notamment autour de la restauration collective, des filières agricoles de matériaux de construction, pas encore assez.

Nous avons choisi de faire cette rencontre dans le réseau avec les communes adhérentes, invitant les agriculteurs de leurs territoires, dans l'objectif d'imaginer de nouvelles solutions gagnant-gagnant entre les collectivités et les agriculteurs et de miser sur l'intelligence collective mise au service de l'intérêt général.

Pour cela, nous avons choisi une méthode.

D'abord, partir d'un socle commun de constats sociologiques. L'agriculture est vite un sujet passionné.

Il nous est apparu important de prendre du champ par un regard extérieur, de poser un cadre global d'analyses rationnelles sur « Où nous en sommes arrivés agriculture et territoires ? Et pourquoi ?

Il est aussi apparu important de s'appuyer sur les expériences de dialogue et de coopération au sein du réseau pour chercher de nouvelles voies de progression collective.

Comme toujours, BRUDED n'est pas là pour dire « comment faire » mais montrer « comment, ce que des collectivités font, peut en inspirer d'autres ».

Les élus et agriculteurs venant de divers territoires de Bretagne et Loire Atlantique ont su dialoguer et partager au-delà de leurs différences de point de vue, dans un esprit de bienveillance, d'écoute et de respect. Vous retrouvez dans ce document toute la richesse de ces échanges.

Pour nous, c'est une bonne entrée en matière qu'il faudra consolider par une série de rencontres, de séances thématiques de travail et d'accompagnement des intercommunalités et communes au service du dialogue et des coopérations, dans une société dont les attentes évoluent inéluctablement.

Le conseil d'administration de BRUDED

Ce compte-rendu fait état de paroles révélant parfois des visions différentes de l'agriculture entre les participants et au sein même des élus des collectivités adhérentes au réseau. Nous avons décidé de les retranscrire fidèlement estimant que leur expression et leur portée à connaissance sont nécessaires pour renforcer le dialogue, approfondir les échanges et trouver des terrains d'entente.

Sommaire

➤ **Élus, habitants et agriculteurs : comment renouer le dialogue et coopérer ?**

Valérie Dahm, journaliste et ingénieure en agriculture

➤ **Des retours d'expérience issus du réseau BRUDED (diaporama)**

➤ **Témoignages : quelles nouvelles formes de dialogue et de gouvernance collectivités-monde agricole ? (Atelier 1)**

- **L'AFR (Association Foncière de Remembrement), instance de dialogue avec la municipalité de Kergrist**

Témoignage de Bruno Serval, maire de Kergrist (56)

- **Les agriculteurs associés aux projets de territoire de Pontivy communauté**

Témoignages de Jean-Pierre Le Ponner, maire de Neulliac (56) et conseiller communautaire de Pontivy Communauté (56), vice-président du syndicat de la Vallée du Blavet et Gaëtan Le Seyec, agriculteur et vice-président de la chambre d'agriculture du Morbihan

➤ **Témoignages : quelles coopérations locales pour favoriser une agriculture durable et économiquement viable ? (Atelier 2)**

- **Un accord gagnant-gagnant collectivités-agriculteurs pour répondre aux enjeux de la qualité de l'eau**

Témoignage de Laurence Besserve, vice-présidente d'Eau du bassin rennais (35)

- **Élus et agriculteurs ont fait du Mené un territoire pionnier en énergies renouvelables**

Témoignage de Jacky Aignel, maire du Mené (22)

➤ **Les nouvelles formes de dialogue et de coopérations pour favoriser une agriculture durable et économiquement viable : freins et leviers**

➤ **Élus et agriculteurs, on peut agir – Synthèses des initiatives et suggestions**

➤ **Annexe**

Liste des participants

Élus, habitants et agriculteurs : comment renouer le dialogue et coopérer ?

Valérie Dahm, journaliste et ingénieure en agriculture

Pourquoi aujourd'hui, dans les communes rurales, a-t-on du mal à se parler entre élus, habitants et agriculteurs ? C'est en posant clairement la question, que les élus du réseau BRUDED, ont ouvert la Rencontre

« Dans les communes rurales, on s'est perdu de vue. Auparavant, les communes rurales étaient surtout peuplées de « natifs », qui vivaient et travaillaient sur place. Tous se croisaient et échangeaient régulièrement, sur plein de sujets : la famille, la santé, les récoltes... Les occasions de rencontres étaient multiples : professionnelles, commerciales, scolaires, spirituelles, familiales et patrimoniales. On était « de là », on se mariait dans le pays, la famille, n'était jamais bien loin. Les agriculteurs étaient nombreux et chaque famille avait des liens avec ce milieu.

Après l'exode rural des années 50-60, des vagues de renouveau ont repeuplé les campagnes, avec des populations nouvelles, issues de la ville -ou y ayant séjourné longtemps- : jeunes ménages avec enfants, actifs travaillant en ville, jeunes retraités et touristes. C'est la montée du phénomène de métropolisation, des cités dortoirs et du tourisme rural.



À nouvelles populations, nouvelles demandes

Ces « non-natifs », qui s'installent à la campagne dans des lotissements ou d'anciennes fermes rénovées, sont porteurs d'une culture urbaine, qui va plus ou moins heurter une culture agricole-rurale différente. Les nouveaux venus ont soif de « qualité de vie », exigent les services qu'ils ont connus en ville et réclament un environnement protégé, bucolique et propices aux loisirs. On est loin de la culture agricole-rurale qui valorise plutôt le travail et l'usage économique de l'environnement.

Choc de cultures

Ainsi, les élus des communes rurales vont se retrouver coincer inconfortablement, entre deux cultures différentes. A une culture urbaine qui promeut l'individu et la réalisation de ses aspirations, répond une culture rurale empreinte historiquement de collectif, de solidarité et de « communs ». Les populations ainsi mêlées ne se re-connaissent pas. Les uns évoluent pour la plupart, dans les métiers du service immatériel et du salariat, quand les agriculteurs jonglent avec des biens très matériels et vivants, dans un statut d'entrepreneur sans salaire fixe. La culture de l'immédiateté, de la transparence et de l'exigence, héritée du numérique se heurte au « temps long » de l'agriculture : cycles des saisons, des cultures, des animaux...

Les agriculteurs sont devenus des inconnus

Aussi, quand les nouveaux habitants vont exiger de l'agriculture qu'elle mute vers des systèmes plus écologiques, c'est avec une certaine forme d'impatience, mue par une méconnaissance des contraintes agricoles. Il est vrai qu'en cinquante ans, l'agriculture est devenue une parfaite inconnue ! Nous avons à faire, aujourd'hui, aux 1^{ères} générations n'ayant aucun lien avec l'agriculture. Pas même un cousin éloigné ou des grands-parents sur une ferme que l'on rejoint quelques temps en été...

Des exploitations peu flexibles

Qui aujourd'hui, côtoie les agriculteurs devenus extrêmement minoritaires dans les campagnes ? De 35% de la population active en 1946, ils sont moins de 3% aujourd'hui ! Personne ne sait plus que les exploitations agricoles sont des entreprises peu flexibles, avec des bâtiments en dur, des équipements et des cheptels qui mobilisent de forts capitaux, et qu'on ne fait pas muter en un claquement de doigt. Qui se rappelle qu'il faut faire avec des contraintes naturelles fortes (sols, climat) et un temps long (cycle des cultures, des animaux), aspects devenus totalement étrangers à une population urbaine, mais néanmoins et légitimement soucieuse de son alimentation et de son environnement.

« Pourquoi ne passent-ils pas tous en bio ? »

L'aspiration à des systèmes agricoles plus vertueux vis-à-vis de l'environnement est vive et légitime. Nos estomacs désormais bien remplis, nous voulons plus : des aliments, de l'air, de l'eau et des sols plus propres. Pour la santé de tous et pour la survie de notre planète Terre. Un temps repoussée d'un revers de la main, par une corporation agricole qui s'est -trop- repliée sur elle-même et -malheureusement- éloignée des préoccupations citoyennes, la demande sociétale actuelle est aujourd'hui entendue par le monde agricole. Entendue, mais pas forcément mise en œuvre telle que souhaitée par la société !

Complicé et risqué

Si on sait qu'une mutation de l'agriculture vers des systèmes plus autonomes, économes et vertueux est possible, en revanche, les chemins pour y arriver sont multiples et complexes. Il n'y a pas de solution miracle, pas de voie unique malheureusement. A chaque ferme selon ses sols, son parcellaire plus ou moins bien fichu, son climat, ses productions... et le niveau de technicité de son exploitant. Aller vers le bio ou des systèmes moins consommateurs d'intrants réclame technicité, formation et une bonne dose de patience, tant les aléas liés à la nature sont menaçants.

L'agriculture innove

L'agriculture saura évoluer, puisqu'elle ne cesse de le faire depuis plus de 50 ans, période qui a vu la plus forte révolution de l'histoire agricole. On lui a ordonné après-guerre, l'auto-suffisance alimentaire. Pari gagné quelques décennies plus tard. Alors qu'en 1936 un agriculteur nourrissait 10 personnes, il en nourrit 60 en 2010 ! Tout cela a pu se jouer grâce à l'agrandissement des fermes, le recours à des intrants chimiques, une forte sélection génétique des cultures et des animaux... Alors que dans le même temps, la main-d'œuvre fuyait les fermes, la productivité agricole a explosé, s'appuyant sur une mécanisation toujours plus performante. Revers de la médaille : une perte en autonomie et un recours à la chimie, dont on souffre de nos jours.

Où est l'accompagnement au changement ?

Aujourd'hui, grâce aux travaux de la recherche et de multiples expérimentations, on sait produire beaucoup avec moins d'intrants chimiques. Mais les risques de décrochage de rendements sont réels certaines années climatiques- ce qui freine de nombreux agriculteurs- On le sait peu, mais le niveau de technicité pour mettre en place des systèmes plus vertueux est élevé, et n'est pas à la portée de tous. Il faut savoir mixer de nombreux leviers techniques, agronomiques, culturels, zootechniques qui ne sont pas forcément simples, ni connus des agriculteurs en place. Un double accompagnement serait nécessaire : formation et contrepartie financière pour absorber les risques. Où sont ces appuis actuellement ? Que prévoit la future PAC, par exemple ? Les élus municipaux ne pourront pas palier à tous ces leviers, certains sont européens ou nationaux. Mais les repérer peut permettre d'appuyer en leur faveur...

Injonctions contradictoires

Autre frein : la main d'œuvre agricole. La mutation vers des systèmes plus respectueux de l'environnement passe souvent par un besoin accru en main d'œuvre, qu'il s'agisse de maraichage ou de grandes cultures (céréales, maïs, protéagineux...). Se débarrasser des mauvaises herbes se fait beaucoup plus vite en passant le pulvérisateur qu'en optant pour un désherbage mécanique, lequel exige des passages plus nombreux et occasionne un coût supplémentaire. Qui changerait pour un système plus gourmand en temps s'il n'est pas payé pour cela ? Ce frein aux évolutions de pratique reste très méconnu des consommateurs. Il fait partie des injonctions contradictoires que les agriculteurs disent supporter de plus en plus mal...

Et ces injonctions contradictoires leur paraissent insolubles. « Quand on nous demande des aliments de meilleure qualité et plus propres... mais pas plus chers ! Quand il faut faire évoluer les systèmes d'exploitation, souvent plus exigeant en main-d'œuvre... mais que personne ne veut plus s'engager -ou orienter ses enfants - dans ce métier ! Quand on loue les agriculteurs bio... et jamais ceux qui ont entamé des efforts vers des démarches plus vertueuses »...

Demande sociétale (enfin) entendue

C'est un fait, les agriculteurs, trop longtemps sourds ou enfermés dans leur corporation, ont aujourd'hui entendu les attentes sociétales, en matière d'alimentation, d'eau, d'air et de sols plus propres. Y répondront-ils ? Pas tous. Une partie n'est plus motivée pour changer : ils sont en fin de carrière et usés (ils sont nombreux dans ce cas). Il y a ceux qui attendent le dernier moment - qu'un couperet administratif tombe -. Et puis beaucoup d'autres s'interrogent, ont commencé à évoluer, hésitent : il y a de vraies difficultés techniques et structurelles (foncier inadapté par exemple) et la peur de se rater techniquement, donc de perdre du revenu. Il faudrait pouvoir les comptabiliser, tous ceux qui ont entamé une démarche d'évolution vers des systèmes plus vertueux. C'est souvent pas à pas, long, incomplet et surtout totalement invisible aux yeux des habitants et les élus. Donc très ingrat. Echanger davantage entre les différentes parties prenantes permettrait bien sûr, de se comprendre, d'encourager.

Prisonniers

Sans rencontres réelles et construites entre agriculteurs, élus et population, si ce n'est quelques échanges de bout de champs plus ou moins courtois, l'énervement est souvent à fleur de peau, d'un côté comme de l'autre. Absents des conseils municipaux et de bien des structures citoyennes désormais, les agriculteurs interpellés en bout de champs ou dans les médias, ont le sentiment de servir de bouc-émissaires, à la place de filières agro-alimentaires puissantes, qui détiennent la clé de leur rémunération. Prisonniers d'un agrobusiness et de lobbyings forts, soumis à une PAC productiviste, les agriculteurs trouvent injustes qu'on vienne les interpellier en bout de champ quand ils sortent leur pulvérisateur ou

leur tonne à lisier. A qui la faute ? Ce sont les seuls présents physiquement sur le terrain, au bout des lotissements.

Le grand écart des élus

Pris en étau entre des habitants et des agriculteurs aux habitudes et cultures différentes, les élus des communes rurales font le grand écart. Pourtant, nombreux à BRUDED sont ceux qui souhaitent renouer des liens pour bâtir l'avenir ensemble. Ce ne sera pas facile, mais c'est possible. Certes, la question des pesticides, hautement inflammable, a généré un cran de tension supplémentaire ces derniers temps, comme l'ont fait remarquer des participants à la Rencontre Régionale.

Mais des missions communes attendent pourtant les uns et les autres : épandage des boues de station d'épuration, développement d'une alimentation locale, de matériaux biosourcés (chanvre, bois, paille...), production d'énergies renouvelables (bois, photovoltaïque, méthanisation, éolien), pédagogie autour du vivant (plantes, sols, animaux), emplois agricoles. Autant de projets d'avenir à coconstruire.

Les élus BRUDED veulent s'appuyer sur l'intelligence collective

Pragmatiques, motivés et ouverts à l'intelligence collective, les élus de BRUDED réunis lors de la rencontre régionale du 31 janvier, ont réaffirmé leur volonté de recréer des lieux de rencontres et de dialogue avec le monde agricole. Les éléments apportés lors de la conférence ont renforcé le besoin de renouer avec le temps long, de conforter les échanges et la proximité au niveau communal.

Trouver les bons interlocuteurs ne va pas être facile, il faut restaurer la confiance. Certains maires ruraux et élus BRUDED, ont déjà mis en place de belles co-constructions et ont pu en témoigner ce jour-là. Tout reste possible, mais il faut faire vite, face à une population agricole qui se réduit à peau de chagrin. »

Valérie Dahm

Des retours d'expérience issus du réseau BRUDED

Élus et agriculteurs doivent inventer de nouvelles coopérations pour avancer plus vite sur les chemins de la transition énergétique et écologique. Zoom sur 8 modes d'actions au sein du réseau BRUDED et ailleurs.

Lien vers la vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=rOzgUJUvjv4>



Témoignages : quelles nouvelles formes de dialogue et de gouvernance collectivités - monde agricole ? (Atelier 1)



➤ L'Association Foncière de Remembrement (AFR), instance de dialogue avec la municipalité de Kergrist

Témoignage de Bruno Serval, maire de Kergrist (56)

C'est en 1978, à la fin du remembrement, que l'Association Foncière de Remembrement est créée à Kergrist. Elle regroupe les propriétaires concernés par l'aménagement foncier de la commune. Son bureau est composé de dix-neuf membres, des agriculteurs actifs ou retraités et le maire. L'équipe municipale élue en 2008 s'est rapprochée de cette instance gérée par les agriculteurs pour en faire un partenaire des projets communaux et de ses actions de développement durable.

Depuis, de nombreuses collaborations sont mises en place, parmi lesquelles : la Charte du bien-vivre ensemble à Kergrist co-construite par six habitants, cinq agriculteurs et quatre élus, qui liste les engagements de chacun dans un esprit de bon sens et de respect mutuel ; l'implication des agriculteurs

dans le programme Breizh bocage, qui a permis de créer 22 km de haies et de talus ; le sentier de randonnée de 22 km (dans le cadre du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée - PDIPR), qui n'aurait pu se faire sans l'accord de l'AFR pour l'usage des chemins d'exploitation et des conventions avec les agriculteurs pour passer sur leurs terrains.

Au fil des années et des projets partagés, l'AFR est devenue une instance de dialogue et de collaboration avec le conseil municipal. La coopération s'est intensifiée lors du mandat 2014/20. *« Elle permet un dialogue direct avec une instance représentative et fédératrice des agriculteurs vivant sur la commune, et à l'extérieur Le climat de confiance qui s'est établi progressivement et le respect des idées de chacun ont permis de mener à bien des collaborations gagnant-gagnant »*, témoigne Bruno Servel. En témoigne l'accord de l'AFR pour que toutes les haies soient protégées dans le plan local d'urbanisme intercommunal de Pontivy communauté en cours d'élaboration.

➤ Les agriculteurs associés aux projets de territoire de Pontivy communauté

Témoignages de Jean-Pierre Le Ponner, maire de Neulliac et conseiller communautaire de Pontivy Communauté, vice-président du syndicat de la Vallée du Blavet et Gaëtan Le Seyec, agriculteur et vice-président de la chambre d'agriculture du Morbihan

L'agriculture et l'agro-alimentaire sont les piliers de l'économie du territoire de Pontivy communauté. Les fermes s'agrandissant, les agriculteurs sont moins nombreux mais restent présents dans la vie locale.

Ainsi Neulliac compte trois agriculteurs dans son conseil municipal. *« Le dialogue entre la collectivité et les agriculteurs est en place depuis plusieurs années, Et il se passe bien parce que nous les associons en amont de nos projets »*, observe Jean-Pierre Le Ponner. C'est plus difficile au sein de Pontivy communauté car les élus de la commission économie-agriculture n'ont pas de contact direct avec les agriculteurs.

La mise en place de soutiens concrets au développement et à la promotion des métiers de l'agriculture est aussi l'occasion d'entretenir le lien avec le monde agricole : aide à l'installation des jeunes agriculteurs (5 000€), subvention au salon OHHH la vache (30 000 visiteurs).

Le dialogue se fait généralement avec des instances agricoles : chambre d'agriculture, GAB 56, ... Elles sont consultées à l'occasion de projets tels que le PLUI, le Contrat de Transition Écologique (CTE), le Plan Climat Air Energie territorial (PCAET), ou encore le Plan Alimentaire de Territoire (PAT). Ce dernier projet est mené par Pontivy Communauté avec quatre autres intercommunalités qui se sont associées avec la Chambre d'agriculture. L'objectif est de recréer du lien entre les habitants et les agriculteurs des territoires, pour produire et manger local. Ce projet concourt aussi à relocaliser l'économie pour consolider l'emploi agricole et celui des filières alimentaires. Le projet a débuté par un diagnostic. Il porte une analyse croisée sur les produits qui peuvent approvisionner les restaurants scolaires et les besoins de ces dernières. Gaëtan Le Seyec, dont le rôle à la chambre d'agriculture est de faciliter le dialogue entre agriculteurs et collectivités, et d'en être l'interface témoigne *« Beaucoup de produits sont externes au territoire, ce qui est dommage. Lors de la présentation du PAT, les élus l'ont trouvé intéressant car il permet de rapprocher production / consommation au plus près du territoire »*.

Témoignages : quelles coopérations locales pour favoriser une agriculture durable et économiquement viable ? (Atelier 2)



➤ Un accord gagnant-gagnant collectivités-agriculteurs pour répondre aux enjeux de la qualité de l'eau

Témoignage de Laurence Besserve, vice-présidente d'Eau du bassin rennais

Laurence Besserve est première adjointe à Betton (35), commune de 12 000 habitants située au nord de Rennes, et vice-présidente d'Eau du bassin rennais, syndicat de production d'eau potable du Bassin rennais, représentant 59 communes (soit plus de 700 000 hab.), et produisant 25 millions de m³.

Laurence Besserve explique que « 85% de la ressource en eau du territoire provient de l'extérieur du territoire. Il s'agit pour 80% d'eaux superficielles, et donc très vulnérables aux différents types de pollutions. On constate que la quantité de pesticides utilisée augmente, du fait de l'extension de la surface des terres exploitées et donc de la diminution de la surface de prairies permanentes. »

Pour assurer la qualité de ses ressources, le syndicat porte depuis plus de vingt ans des actions de sensibilisation aux changements de pratiques auprès des agriculteurs. Si la démarche est un succès pour la qualité de l'eau, elle se confronte à une limite récurrente : « certains agriculteurs avaient le sentiment que les urbains venaient leur faire la leçon, sans récompenser financièrement les efforts entrepris » exprime Laurence Besserve. L'idée est donc de valoriser les produits des agriculteurs qui s'engagent à protéger l'eau en faisant évoluer leurs pratiques agricoles. Les règles des marchés publics ne permettent pas de privilégier les produits locaux facilement, cependant une réflexion menée par plusieurs agglomérations, dont Rennes, dans le cadre du Réseau Grand Ouest de la commande publique (RGO, devenu Reseco) trouve une solution : « plutôt que de créer un marché de fournitures, nous avons lancé un marché de services : nous achetons aux agriculteurs un service de protection de l'eau. L'achat de denrées alimentaires devient un simple support de la prestation souhaitée ». Si le label Bio n'est pas obligatoire, les pratiques agricoles doivent être respectueuses de la qualité de l'eau et respecter un cahier des charges stricte :

- absence d'OGM et huile de palme dans l'alimentation animale,
- absence d'antibiotiques en préventif,
- absence d'utilisation de produits phytosanitaires tueurs de pollinisateurs (néonicoténoïdes) et ceux les plus retrouvés dans l'eau (métaldéhyde, diméthénamide, métolachlore).

En 2015, un premier marché public de 50 000 € concerne la seule ville de Rennes et sa restauration scolaire (10 000 repas/jours). Trois producteurs sont retenus (deux producteurs de porcs, un de produits laitiers). En 2017, le second marché porte sur 200 000 € annuels avec 15 communes (pour 20 000 repas jours) et retient vingt producteurs de tous types.

Le syndicat va plus loin et développe une marque **Terre de sources**® afin de valoriser les produits des agriculteurs retenus sur le marché. Aujourd'hui la marque est en test de commercialisation dans les grandes et moyennes surfaces. Par ailleurs, le syndicat agit également à sensibiliser la population en animant des **Défis familles à Alimentation positive**, dont l'objectif est d'augmenter la consommation de produits bio locaux sans augmenter son budget.

➤ **Élus et agriculteurs ont fait du Mené un territoire pionnier en énergies renouvelables**

Témoignage de Jacky Aignel, maire du Mené (22)

Jacky Aignel est un agriculteur retraité et maire de Saint-Gouéno de 2001 à 2016, puis de la commune nouvelle du Mené depuis 2016 (regroupement des sept communes de la communauté de communes du Mené). Tombé dans la marmite depuis Paul Houée (figure emblématique du Pays du Mené), il a acquis une longue expérience sur le terrain. Engagé à 200% sans faiblir depuis près de cinquante ans, il consacre tout son temps pour le développement de son territoire. Travaillant de longue date avec élus et les acteurs socio-professionnels, en lien avec les conseils de développement, il déplore encore le manque de coopération, et de rencontres. « *La société est en train de se cliver, il faut que chacun se respecte, ne pas s'opposer et travailler ensemble à faire de la qualité* » témoigne-t-il. Le partenariat entre Le Mené et le monde agricole est grandement facilité du fait qu'il est lui-même agriculteur et maire.

Le Mené est un territoire agricole qui est devenu précurseur dans les énergies renouvelables au début des années 2000 pour enrayer le déclin qui lui était promis. C'est aussi un territoire historique de coopération avec les agriculteurs. « *Nous avons décidé de valoriser l'ensemble de nos ressources naturelles et des matières organiques agricoles* » raconte Jacky Aignel.

Après le Comité de Développement Agricole du Mené (CDAM), dont les orientations divergent de celles de la chambre d'agriculture et portant une volonté forte d'autogestion, l'association Mené Initiatives Rurale (MIR) est créée en 1997 et réalise un grand nombre d'actions en faveur d'un développement local durable.

Lorsqu'ils ont le projet de créer une unité de méthanisation avec Dominique Rocaboy, éleveur de porcs, ils choisissent d'aller voir à l'étranger ce qui se fait, et de quelle manière. La collectivité achète ensuite le terrain et amorce le projet avec quelques agriculteurs motivés. Ce dernier est ensuite rétrocédé à la société Geotexia, regroupant les 37 agriculteurs actionnaires, libérant la collectivité de la gestion du dossier. L'usine absorbe aujourd'hui 35.000 tonnes de lisier et produit de l'électricité (13.000 MWh/an), des fertilisants et de l'eau d'irrigation.

En 2007, une quinzaine d'éleveurs crée la Cuma Menergol et se lancent dans la production de colza dans le but de produire du bio-carburant pour leurs tracteurs et de l'alimentation pour leurs bêtes. La collectivité aide au montage des dossiers de subvention et obtient près de 300 000 € de l'Europe, la région et la communauté de communes. Une partie de l'huile produite est commercialisée aux producteurs bio de pommes de terre, qui la pulvérise sur la feuille pour protéger la plante des maladies et parasites.

Sur le plan de la préservation de la biodiversité, la filière bois énergie donne les moyens aux agriculteurs d'entretenir et de préserver le bocage, si caractéristique. Le territoire dispose ainsi d'une plateforme de stockage/séchage du bois plaquettes qui alimente notamment les cinq réseaux communaux de chaleur.

Le Mené dispose également du premier parc éolien financé à 30% par des citoyens. Un second parc, dont le financement local sera de plus de 60 % de parts citoyennes, est en projet avec la commune voisine de Laurenan. Pour compléter, on peut évoquer les toitures photovoltaïques sur les bâtiments publics et trois logements communaux chauffés à l'énergie solaire.

Une partie de l'eau qui approvisionne le Bassin rennais provient du Mené ce qui explique l'implication du territoire dans le syndicat Eau du Bassin Rennais et le projet Terre de source.

Jacky Aignel conclut avec ces mots : « *D'une manière générale, la collectivité amorce les dossiers, puis en cède le développement et la gestion car ce n'est pas sa vocation de porter ces projets sur le long terme* ».

Des nouvelles formes de dialogue et de coopérations pour favoriser une agriculture durable et économiquement viable : les freins et leviers

Les freins et leviers identifiés ci-dessous sont issus des contributions des participants, lors des deux ateliers de la rencontre.

Freins	Leviers
Absence d'instance de dialogue, type commission agricole au sein des communes et plus particulièrement des intercommunalités Manque de représentativité du monde agricole dans les instances institutionnelles	Créer des commissions « agriculture » au niveau communal et intercommunal.
	Augmenter la représentativité agricole dans les autres commissions institutionnelles. Ex : la CCVIA a intégré des agriculteurs dans le groupe de travail du PCAET.
	Favoriser la présence des agriculteurs au sein des conseils municipaux pour bénéficier du double regard de l' élu agriculteur et sa compréhension des dossiers/enjeux
	S'appuyer sur les instances agricoles comme une ressource sur le sujet des énergies renouvelables pour monter une concertation intelligente.
Difficulté des collectivités à mobiliser les agriculteurs sur les projets communaux ou intercommunaux	<p>Impliquer et travailler avec les agriculteurs sur des projets précis, organiser une gouvernance partagée, y compris avec les consommateurs, permettant d'apaiser les échanges, trouver des solutions en consensus Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> · A Saint Thélo et Le Quillio, travail entre agriculteurs, élus et randonneurs sur un sentier d'interprétation d'un chemin de randonnée, puis création d'un guide · Pontivy Communauté : Plan alimentaire de territoire comme élément fédérateur entre agriculteurs, élus, parents d'élève, cuisiniers... · Lanvallay : Organisation des comices agricoles qui permet de monter des groupes de travail et de mieux se connaître · Monterfil : création d'une exposition et d'un film pour les 70 ans du comice · Création d'une AMAP, de magasins paysans ... pour créer un espace de dialogue entre consommateurs et producteurs <p>S'appuyer sur l'expertise des agriculteurs ; connaissance du territoire/Zones humides, cours d'eau</p>
Méconnaissance, défiance Manque d'explication du métier et de la réalité de terrain des agriculteurs par les	<p>Important de co-construire les projets avec les populations, de communiquer.</p> <p>L' élu local fait le lien avec la population.</p>

Freins	Leviers
<p>habitants, parfois par les élus, pouvant rendre la cohabitation difficile</p> <p>Une population qui vient d'ailleurs, de profil urbain/rurbain, qui est à la fois déconnectée du monde rural, agricole, mais exigeante en termes de qualité et de cadre de vie</p> <p>Opposition systématique</p>	<p>Créer un espace de dialogue réunissant agriculteurs, élus et habitants pour donner la possibilité de se rencontrer, le temps de s'écouter, de se comprendre, animé grâce à des méthodes d'intelligence collective. Ex : AFR à Kergrist, CUMA à Locqueltas, Groupement foncier agricole à Trémargat où des citoyens se sont mobilisés pour favoriser l'installation sur des terres agricoles</p> <p>Être vraiment à l'écoute des besoins/contraintes des producteurs, savoir ce qui les empêche d'évoluer</p> <p>Favoriser la présence des agriculteurs au sein des conseils municipaux pour bénéficier du double regard de l' élu agriculteur et sa compréhension des dossiers/enjeux</p> <p>Utiliser le bulletin municipal pour communiquer et informer sur les projets agricoles, l'historique des reprises et des installations, les agriculteurs de la commune / Organiser à l'initiative de la commune des rencontres avec les jeunes agriculteurs sous forme d'entretien et communiquer (dans le bulletin municipal). Ex : Quistinic</p> <p>Recréer des lieux pédagogiques, de médiation pour faire découvrir le milieu agricole, le métier d'agriculteur</p> <p>Favoriser la collaboration entre agriculteurs et enseignants pour permettre aux enfants de découvrir le milieu agricole</p>
<p>Clivage entre les systèmes de production</p>	<p>Outil pour l'Adaptation à l'Agriculture Locale (Outils OPAAL) : aide au dialogue et à la concertation. Le bio n'est pas une fin en soit, ce qui compte c'est l'évolution des pratiques, qui peut se construire ensemble, et de renouer le dialogue direct entre agriculteurs et élus (sans l'intermédiaire des techniciens ou syndicats)</p> <p>Une instance comme l'AFR de Kergrist créé aussi du lien entre les agriculteurs tenant d'un modèle agricole différent et permet une parole pondérée et raisonnée.</p>
<p>Morcellement des exploitations (notamment des exploitations laitières)</p> <p>Tensions et conflits résultant des décisions d'attribution des terres par la SAFER parfois vécu comme une injustice</p>	<p>Favoriser les échanges de terres et le regroupement parcellaire (dans le cas de système herbager, c'est le % de terre à proximité du siège d'exploitation qui permet le passage en bio).</p>
<p>Acquisition de foncier agricole souvent compliquée pour la collectivité surtout dans l'urgence</p>	<p>Demander à la SAFER d'être tenu au courant des transactions foncières sur son territoire (http://www.vigifoncier.fr/)</p> <p>Agir volontairement et en amont, anticiper les départs à la retraite d'agriculteurs afin de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs (avoir le temps d'acheter les terres / de trouver des maraîchers / porteurs de projets)</p>
<p>Complexité des dossiers administratifs</p> <p>Difficultés pour les agriculteurs de répondre à des marchés publics (savoir monter les dossiers de subvention et aller chercher l'argent)</p>	<p>Soutien technique de la collectivité qui peut aider et mettre des moyens humains, des compétences à disposition des projets</p>
<p>Interdiction réglementaire d'inscrire le critère du local dans un marché public</p>	<p>Essaimer des projets comme Terres de source sur d'autre syndicat de gestion d'eau de bassin versant</p>

Freins	Leviers
(seules les exploitations dans le périmètre du captage et le bassin versant peuvent rentrer dans le projet Terres de source)	Avec la prise de compétence GEMAPI par les intercommunalités, les collectivités peuvent-elles mettre en place le même dispositif ?
Manque de producteurs locaux pour approvisionner les cantines	Développer l'acquisition foncière par la collectivité pour installer des producteurs
	Inciter à l'installation en payant les produits au juste prix
	Faire des marchés multi-attributaires (notamment sur les produits carnés, laitiers ou frais, œufs ...)
	Solidarités entre les différentes collectivités et les différents producteurs pour garantir l'approvisionnement des cantines [Loi Egalim : obligation dès 2022 de 50% de durable dont 20% de produit bio dans la restauration collective]
La question du (sur)coût pour la collectivité des produits bio <i>(ex : yaourt bio 0,30 € vs yaourt conventionnel 0,10 €)</i>	D'importantes économies sont à faire en évitant le gaspillage, en formant le personnel, en réorganisant le repas et son contenu (pourcentage de viande)
	Profiter d'une demande sociétale forte de plus de qualité et moins de chimie
	Payer les produits à un prix rémunérateur pour le producteur (ex : dans le marché public Terre de source, c'est le producteur qui fixe le prix. Qu'ils soient en direct ou via un groupement)
Manque de connaissance sur les enjeux environnementaux, de la préservation de l'eau et de la biodiversité	Du travail de pédagogie à faire auprès des agriculteurs pour les inventaires !! formation des agriculteurs à faire sur ces sujets.
Difficulté d'entretien des haies par les agriculteurs	La collectivité peut aider à l'entretien des haies en bord de route
Innover c'est bien, mais on manque de références, d'expériences sur lesquelles s'appuyer	Innover c'est aussi pouvoir se tromper, besoin de temps pour ajuster
Besoin de temps long pour engager/réaliser le changement	

Élus et agriculteurs, on peut agir – Synthèses des initiatives et suggestions

Au cours de la rencontre, le 31 janvier 2020, les participants sont invités à remplir deux coupons : l'un pour des idées et des suggestions, l'autre pour faire le récit d'une initiative existante. L'objet est de nourrir un peu plus encore la réflexion. En voici la restitution.

➤ Les initiatives relayées par les participants

Non hiérarchisées

	Intitulé de l'initiative	Description	Structure porteuse
1	Dialogue entre des agriculteurs, des habitants et deux élus	Organisation d'une première réunion pour faire connaissance et écouter, suite à une pétition d'habitants de 300 signataires. Tout reste à faire	À l'initiative de la mairie de Hédé-Bazouges
2	Site d'animation et de loisirs de Coueslé	Ferme rénovée pour des animations associatives et culturelles. Implantation de châtaigniers, verger, haies et présence de moutons, ruches, oies,	Mairie d'Allaire
3	Réhabilitation d'un chemin creux	Au moment du rachat de terre, travail de la marie avec des agriculteurs pour faire un chemin du bourg à la ferme et d'autres itinéraires (randonnée ferme)	
4	Observatoire agricole de la biodiversité	Coopération entre agriculteurs/collectivités/CPIE > suivi participatif des parcelles agricoles sur la biodiversité, par exemple dans le cadre d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC)	URCPIE
5	Découverte des métiers agricoles	Organisation d'un comice axé sur la découverte des métiers agricoles, visite des fermes avec les structures Pôle emploi	
6	Sentier d'interprétation	S'appuyer sur les sentiers de randonnées pour créer une médiation agricole (expliquer le rôle de la haie, bande enherbée)	Collectivité, association de randonnées
8	Glanage du bois	Mise en relation des agriculteurs qui ont du bois mais un besoin de main d'œuvre avec des personnes qui ont un besoin de bois. > très bonnes relations depuis 5 ans	Association "La Ragole" à Guipel

	Intitulé de l'initiative	Description	Structure porteuse
9	Plan alimentaire d'établissement	Montfort Communauté a coordonné la mise en place de PAE au sein des communes et de la sensibilisation au sein des restaurants collectifs > projet REPAS : Ré-Enchanter nos assiettes pour le Plaisir des enfants, le maintien d'une Agriculture locale de qualité et la Santé de tous.	Montfort communauté, Pays de Brocéliande
10	Accompagnement des restaurations collectives	Mettre l'accent sur la mutualisation, le transfert d'expérience, la co-construction, s'appuyer sur la restauration collective pour déployer vers les habitants, les commerces...	CPIE Forêt de Brocéliande
11	Film "70 ans de passion"	Création d'un film qui retrace l'évolution de l'agriculture dans le canton de Plélan-le-Grand à travers des témoignages et le parcours à vélo de deux enfants	
12	Plan bio territorial	Instance de concertation incluant une phase d'analyse concertée (dont concertation via l'outil pour l'adaptation à l'agriculture locale) avant mise en place d'une politique agricole	Intercommunalité + accompagnement du GAB
13	Lutte contre l'érosion des sols	Réalisation d'inventaire et mise en place d'actions correctives	Commune de Tremeur (22) en lien avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon
14	Installer un (des) maraicher(s) bio sur la commune	Préemption de foncier sur la commune pour pouvoir y installer un maraicher bio. Puis signature d'une convention avec le maraicher pour l'approvisionnement des restaurants scolaires	
15	ACTE : Agriculture, Climat et TErritoire	Co-construction d'une stratégie agricole favorable au climat entre élus (communaux et intercommunaux) et agriculteurs + plan d'actions	Intercommunalité (Oust à Brocéliande communauté) + chambre d'agriculture (financement Ademe + EPCI + CRAB) aussi lancé sur Dinan Agglo
16	Plateforme d'approvisionnement	Plateforme pour mettre en lien producteur et collectivité et restauration et organiser l'approvisionnement. Outil de distribution adapté à ces nouvelles évolutions.	Saint-Etienne

➤ Les idées, commentaires et suggestions formulés par les participants

Les commentaires et suggestions ci-dessous sont tels qu'ils ont été formulés. Ils n'ont pas d'ordre hiérarchique.

- 1 Une collectivité (mairie) peut-elle intervenir directement dans un GFA ?
- 2 Comment faire le lien entre la position des agriculteurs conventionnels qui ont peur de ne pas pouvoir nourrir la population et les affirmations de nombres d'ingénieurs agronomes (Marc Dufumier et d'autres) qui nous disent et nous expliquent que l'agriculture biologique peut nourrir la planète entière?
- 3 Comment casser la "brutalité" du classement des agriculteurs : bio/ raisonné / conventionnel / intensif ?
Il y a une progressivité dans les pratiques et il serait bien de pouvoir en tenir compte.
- 4 Recenser les initiatives existantes et recréer la concertation entre les agriculteurs, les élus et les habitants.
- 5 Il faut rétablir la vérité du prix au niveau de la production. On produit moins en bio donc c'est plus cher ! Sinon il y a un problème, c'est du bio étranger ?
- 6 Créer des espaces de dialogues et de recherche entre élus/habitants/agriculteurs sur les communes.
- 7 "Le dialogue ???- Faire taire les arrêtés anti-pesticides
- faire cesser les rassemblements coquelicots
et après aux agriculteurs de faire les efforts de communiquer (chartes de bon voisinage, visites d'exploitation, manifestation (comice, fête de la moisson)"
- 8 Utiliser la culture ou le sport pour rapprocher les agriculteurs et les non agriculteurs.
Exemple : évènement culturel dans les exploitations, concert, trail...
- 9 Mettre en place une commission alimentation ou agriculture au sein des communes / EPCI.
- 10 La collectivité doit reprendre confiance et devenir autonome dans la conduite de sa politique agricole, elle est légitime. Les groupements agricoles sont des experts mais ne sont pas décisionnaires.
- 11 Monter des projets de méthanisation "citoyens" (dans le financement et la gouvernance) avec les agriculteurs, pour que les citoyens se réapproprient les enjeux et les projets. (Avec Taranis et AILE, aides éventuelles région - Ademe ?).
- 12 Remettre des agriculteurs dans les mairies : programme (à inventer) de sensibilisation des agriculteurs.trices pour qu'ils.elles restent présents dans les conseil municipaux et garder le lien agriculteurs-mairies.
- 13 Créer et diffuser un petit guide de recrutement et d'accueil d'agriculteurs dans les conseils municipaux, ou toute autre structure. Format court, concis, bien désigné, papier numérique, contenant des conseils, des chiffres clés et tendances, informations ponctuelles agri/communes.
- 14 Planifier la transmission des exploitations à l'échelle locale pour éviter la gestion dans l'urgence qui se fait souvent au bénéfice de l'agrandissement plutôt qu'à celui de l'installation.
- 15 S'appuyer sur les enfants pour transmettre les messages : économies d'énergie, ressources en eau, anti-gaspi, etc.

- 16 Etablir une loi qui ferait que la collectivité préempte les terres sous les éoliennes et les antennes afin que les loyers soient versés à la collectivité qui devra en gérer les gênes et non le propriétaire.
- 17 Les Plans Alimentaires de Territoire (PAT) ne concernent pas que la restauration collective, mais tous les circuits et filières de proximité et la production. Aujourd'hui le problème n'est pas lié à la demande mais à l'offre. Ayons l'ambition de redynamiser l'offre locale, de donner envie aux producteurs de gagner en autonomie.

Annexe : liste des participants

➤ Participants

Jacky	AIGNEL	Maire	Le Mené	22
Lise	ALLAIN	Coordinatrice Pole Territoires et Promotion de la bio	GAB 56	56
Jean-Marie	AUBERT	Elu et agriculteur	Concoret	56
Joelle	AUBERT	Elue	Concoret	56
Jean-François	BATO	Maraicher	GAB 56	56
Aurélie	BEAUCHENE	Chargée de développement territorial	Département Loire-Atlantique	44
Jean-Christophe	BENIS	Maire	Hédé-Bazouges	35
Blaise	BERGER	Accompagnateur de projets	Terralim	Bzh
Laurence	BESERVE	Adjointe / Vice-Présidente	Betton / Eau du bassin rennais	35
Emmanuelle	BILLARD	Agricultrice, Pdt Agri paysanne 22 et candidate	Laurenan / Agri paysanne 22	22
Jean-François	BOHUON	Maire	La Chapelle Thourault	35
Annie	BRAS-DENIS	Maire	Plouaret	22
Fabienne	BRIERO	Elue	Mauron	56
Vincent	BRIOT	ADEME	ADEME	Bzh
François	CAHAREL	Conseiller municipal	Moustoir-Ac	56
Yves	CHASLE	Maire	Mauron	56
Françoise	CHERRE	Habitante concernée	Hédé-Bazouges / Ce qui nous lie	35
Frédéric	CHEVALIER	Agriculteur / Chambre d'agriculture 35	Monterfil / Chambre agriculture 35	35
Olivier	CONSTANT	Candidat, ancien élu	Silfiac	56
Chantale	CORBEAU	Elue	Plerguer	35
Valérie	DAHM	Journaliste agricole	A propos Media	
Jean-François	DELEUME	Administrateur	Initiative Bio Bretagne	Bzh
Marc	DEMASSE	Représentant citoyen Commission "En transition"	Hédé-Bazouges / Ce qui nous lie	35
Thierry	DESMARRES	Elu	Plougasnou/ Morlaix communauté	29
Henri	DORANLO	Maire et vice-président communautaire	Maxent et CC de Brocéliande	35
Murielle	DOUTE-BOUTON	Maire	Plélan-le-Grand	35
Jean	DUMORTIER	Elu	La Chapelle Thourault	35
Roseline	DURAND	Gérante	Les Petits Ruisseaux	22

Eric	FERRIERES	Elu	Plélan-le-Grand	35
Mima	GALES	Chargée de mission	BRUDED	bzh
Patrice	GAUTIER	Maire	Evran	22
Christian	GICQUEL	Adjoint	Languédias	22
Michel	GUERNEVE	Maire et agriculteur	Locqueltas	56
Gisèle	GUILBART	Maire	Quistinic	56
Cédric	HENRY	Agriculteur	Paimpont	35
Monique	HERROU	Elue	Loperhet	29
Joseph	JAGOUDEL		Mauron	56
Hervé	JAN	Elu	Locqueltas	56
Martine	JOUBIOUX	Adjointe	Guéhenno	56
Charlotte	KERGLONOU	Agricultrice	Essé / Confédération Paysanne 35	35
Suzanne	KUANG	Administratrice	URCPIE Bretagne	Bzh
Mikael	LAURENT	Chargé de développement	BRUDED	35
Joel	LAVOLEE	Agriculteur retraité	Codev val d'Ile-Aubigne	35
Soazig	LE BOT	Agricultrice	Guéhenno	56
Jean-Pierre	LE PONNER	Maire et conseiller communautaire	Neuillac / Pontivy Communauté	56
Gaëtan	LE SEYEC	Agriculteur et élu chambre	Chambre régionale d'agriculture	56
René	LE YOUDEC	Elu	La Chapelle-Launay	44
Jean-Lou	LEBRUN	Elu	Allaire	56
Loïc	LERAY	Elu	Vallons de Haute Bretagne communauté	35
Stéphane	MABON	Conseiller municipal	Peillac	56
Marie-Edith	MACE	Agricultrice et adjointe	Melesse / Adage35	35
Maiwenn	MAGNIER	Chargée de développement	BRUDED	29
Ludovic	MASSARD	Agriculteur	Civam	56
Sandrine	METIER	Agent	Région Bretagne	Bzh
Sabrina	MONRIBOT	Chargée de développement	BRUDED	56
Patrick	MORRE	1er adjoint	La Chapelle Thourault	35
Sarah	MULLER	Elue	Concoret	56
Thierry	NICOLAS	Elu	Lanvallay	22
Gaetan	NORMANDIN	Paysan maraicher	association/magasin de producteur Terroir & cie à Plélan le Grand	35
Dominique	PANHALEUX	Elu et agriculteur	Allaire	56

Janine	PENGUEN	Elue	Plerguer	35
Steven	PERRICHOT	Elu	Plélan le Grand	35
Mathilde	PILLOT	Responsable associative	Lanvallay	22
Christelle	PINARD	Agricultrice	Laurenan	22
Valérie	POILÂNE-TABART	Maire	Laurenan	22
Nellie	POULARD		Evran	
Joel	PRADO	Adjoint	Sainte Hélène	56
Dominique	RAMARD	Maire	Saint-Juvat	22
Luc	RAMBALDI	Adjoint	Langouët	35
Emmanuelle	RASSENEUR	Maire	Gourlizon	29
Christian	ROGER	Maire	Guipel	35
Fabienne	SAVATIER	Elue	Paimpont	35
Samuel	SERVEL	Agriculteur, conseiller municipal	Pontivy	56
Bruno	SERVEL	Maire, agriculteur, chargé de développement	Kergrist / BRUDED	56
Victoria	SKOCZEK	Agricultrice	Locqueltas	56
Bernard	STEPHAN		Augan	
Stéphanie	THEBAULT	Agricultrice, candidate	Hédé-Bazouges	35
Aurore	VALET	Agent	Vallons de Haute Bretagne communauté	35
Erika	VERDON	Adjointe	Plélan le grand	35
Valérie	VIDELO-RUFFAULT	Elue	Loudéac	22
Jean-Paul	VUICHARD	Elue	Laillé	35
Jacky	WEBER	Agriculteur	Plélan-le-Grand	35

➤ Personnes excusées

Jean-Luc	BARBE	Ancien agriculteur	Laurenan	22
Nolwenn	BAUCHE	Maire	Guéhenno	56
Laetitia	COUR	Adjointe	Saint-Aubin-du-Cormier	35
Henri	CROYAL	Adjoint	Theix-Noyal	56
André	FLOCH	MAIRE ADJOINT	Plouegat-Moysan	29
François	GIROTTO	Maire	Plouegat-Moysan	29
Pascal	HERVE	Maire	Laillé	35
Isabelle	JOUCAN	Adjointe	Guipel	35
Benoît	LE BARBIER	Chargé de mission environnement	Concoret / CPIE Forêt de Brocéliande	56
Emilie	LE JALLE	Conseil	Caue22	22
Joël	LE ROUX	Agriculteur	Plouegat-Moysan	29
Jean-Marc	NICOLAS	Président de l'AFR, élu	Kergrist / BRUDED	56
Daniel	NORMAND	Adjoint	Tréveneuc	22
Jean-Michel	PARCHEMINAL	Maire	Plouneour Menez	29
Véronique	PEREIRA	Maire / BRUDED	Le Cloître Saint Thegonnec	29
Alice	PRIMAULT	Elue	Eancé	35
Yves	QUESTEL	Maire	Theix-Noyal	56
Anne	RANDALL	Coordinatrice pôle Alimentation et Territoire	Agrobio35	35
Vincent	RODRIGUES	Chargé de communication	BRUDED	bzh
Michel	SAUVEE	Agriculteur	Guipel	35

Avec plus de 80 élus, agriculteurs et acteurs du monde agricole qui se sont déplacés pour échanger dans une écoute mutuelle, BRUDED a réussi son pari d'organiser une rencontre dans le but de trouver des solutions « gagnant-gagnant » pour tous. Elle s'est faite à l'initiative des administrateurs de BRUDED qui ont souhaité contribuer à la réflexion sur l'articulation des projets communaux et intercommunaux avec le monde agricole, dans une vision associant développement économique local et transition écologique. Il leur semble en effet urgent de renouer le dialogue sur le temps long dans un contexte où existent certaines incompréhensions entre élus, agriculteurs et habitants.

BRUDED : « les élus parlent aux élus »

BRUDED est un réseau d'échanges d'expériences comptant aujourd'hui plus de 170 collectivités sur la Bretagne et la Loire-Atlantique. Au sein du réseau, des élus « qui ont fait » témoignent de leurs expériences à des élus « qui veulent faire » pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations. Pour faciliter ces échanges d'expériences, les chargés de développement répartis sur le territoire organisent régulièrement des visites de réalisations, des rencontres et accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets.

En adhérant à BRUDED, les élus bénéficient d'un accompagnement par les chargés de mission tout au long de leurs projets pour leur apporter un regard transversal s'appuyant sur les expériences des adhérents du réseau.

Contact : BRUDED - 19 rue des chênes - 35630 Langouët
Tél : 02 99 69 95 47 / contact@bruded.org - www.bruded.fr



BRUDED est soutenu par :

